

Loin de remplir son mandat fidèlement et avec droiture, G. Perre ne songea plus qu'à s'approprier les fonds qui lui avaient été confiés. Tout en écrivant à sa bienfaitrice que tout marchait là-bas de manière à favoriser la prochaine réalisation de son beau dessein, Perre, par une suite de manœuvres déloyales, abusait complètement de sa confiance. La vérité éclata comme un coup de foudre. Somme fut adressée à M^{lle} Jaricot d'avoir à payer, à bref délai, le prix de l'acquisition faite à son nom plus les intérêts courant depuis cette acquisition et les dettes contractées, également en son nom, par le mandataire, faute de quoi, on mettrait de nouveau l'usine en vente par expropriation.

Non seulement il ne restait plus rien de ce qui devait assurer la marche de l'usine, mais Pauline se trouvait déjà enlacée dans un réseau savamment combiné par ceux qui avaient mésusé de sa confiance et exploité, à leur profit, sa bonté d'âme et son inexpérience dans les choses d'intérêt.

« Dieu le permettait ainsi, sans doute, a écrit S. S. Léon XIII, afin que celle qui avait vécu pour lui seul et pour le salut de ses frères, suivit, au déclin de ses jours, Jésus-Christ allant mourir pour le peuple qui le condamnait, et que, par sa foi, sa confiance, sa force d'âme, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, elle se montrât sa vraie disciple. »

Pauline-Marie s'étant exactement rendu compte de la situation, vit nettement qu'elle ne pourrait suffire aux engagements contractés ; mais une dame du Midi, fort riche et sans héritiers directs, lui remit une somme importante en lui demandant de s'associer avec elle pour suivre l'affaire, et Pauline eut alors tout espoir de surmonter les obstacles et de tout mener à bien. Elle plaça à la tête un homme probe qui mit l'usine en marche, et pendant les quinze mois qui suivirent, les bénéfices nets, réalisés par la mise en activité de l'un des quatre hauts-fourneaux, confirmèrent Pauline dans la certitude qu'elle avait gardée d'y réaliser bientôt sa pensée première, *la colonisation chrétienne*. Mais à ce moment, les héritiers éloignés de la dame qui avait prêté à M^{lle} Jaricot les fonds nécessaires, circonvinrent si bien leur parente, que celle-ci rompit son engagement et remit tout en question en demandant son remboursement.

Pauline-Marie se trouva alors en présence d'inextricables difficultés. Pour essayer de sauver l'honneur de son nom et de pouvoir rembourser les créanciers, elle se décida à aller mendier des secours au dehors.

Elle allait se mettre en route quand éclata la Révolution de 1848 ; elle dut retarder son voyage et supporter l'envahissement de sa propriété par un de ces *chantiers nationaux* où l'autorité était censée occuper les bandes indisciplinées qui menaçaient à chaque instant l'ordre dans la rue. Ces prétendus travailleurs arrachèrent les beaux arbres de Lorette, et quand tout fut par terre, on transporta le chantier ailleurs.

Pauline-Marie se mit alors en route ; elle se rendit dans le Midi pour voir de ses yeux où en étaient les choses de l'usine, puis, afin de visiter les directrices du Rosaire Vivant, et de là, venir jusqu'à La Rochelle, pour demander conseil à son saint ami, Mgr Villecourt, qu'elle avait jadis connu à Lyon, lors de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elle fit, à Saintes, la rencontre de M^{lle} Maurin, qui devait être sa biographe.

Pauline-Marie exposa sa douloureuse situation, et Mgr Villecourt estima que les deux grandes œuvres fondées par elle, ainsi que son malheur, lui donnaient des droits à la reconnaissance des fidèles du monde entier : « Allez, lui dit-il, faites tout ce que vous pourrez pour sauver l'œuvre des ouvriers ; puis retour-